



Green Cross France et Territoires
33 rue Chaptal
92 300 Levallois Perret
+33 1 84 16 07 89
<http://www.qcft.fr>
infos@qcft.fr

Le gaz, accélérateur de la transition énergétique ?

Brief pour dirigeants

Version 2.1 – mars 2018

La transition énergétique est une dynamique complexe, qui comprend tout à la fois un travail sur les comportements et les usages, le développement forcené de l'efficacité énergétique, et la substitution des énergies non renouvelables par des énergies de sources renouvelables dont la transformation sera la moins impactante possible pour la planète.

Le Think-and-Do Tank « énergie, économie circulaire et ville durable » de Green Cross, formé d'experts de la transition énergétique et de représentants des différentes parties prenantes, s'est attaché depuis 2015 à travailler sur les enjeux opérationnels de la transition énergétique sur les territoires, et souhaite après 2 ans de travaux mettre en avant ses conclusions sur un point **essentiel** mais pas encore assez débattu : le **gaz, accélérateur de la transition énergétique ?**

En effet, le gaz est un **accélérateur trop peu connu de la transition énergétique des territoires** : il permet une mobilité plus propre, le réseau existant est performant, agile et durable, le gaz permet le stockage de l'énergie, et sa combustion est propre. C'est un moyen de chauffage, de production de chaleur, de froid et d'électricité performant. Il accélère la mise en place concrète de l'économie circulaire, que ce soit en zone urbaine comme en zone rurale, sur des territoires insulaires ou isolés comme dans les métropoles. Sa composition peut elle-même évoluer, via les 2^{ème} et 3^{ème} générations d'agroc carburants et en particulier les bio-gaz et bio-GNV, pour intégrer une part plus importante de renouvelables.

17 clés peuvent être activées dès maintenant pour en développer l'usage, et ainsi accélérer la transition énergétique de l'économie, susciter l'entrepreneuriat et atteindre rapidement des résultats concrets sur le climat et l'environnement, la qualité de vie et l'économie. La mise en œuvre de ces clés accélère, dans un contexte où la France est en retard par rapport à ses engagements de transition énergétique, la mise en place de l'Accord de Paris et le passage au stade opérationnel des Climacts (One Planet Summit), mais aussi l'incarnation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ces clés pour agir, **très opérationnelles**, peuvent, via le gaz, accélérer la transition énergétique. Elles sont groupées en **4 thèmes structurant** : **transition écologique de l'économie.**, **mobilité**, **bâtiment** et infrastructures industrielles, **biomasse** alimentation et déchets,

Transition écologique de l'économie : 5 clés pour agir

- encourager le recours au gaz dans les schémas logistiques territoriaux et mettre en avant la différence qualitative entre la solution actuelle et une solution full-gaz
- consolider et renforcer l'efficacité du transport multimodal par des actions consolidées au maillage territorial dense, en partant de la dimension territoriale et en développant la synergie des acteurs (publics / privés, locaux / nationaux et internationaux) mais aussi l'attractivité prix / qualité.
- modéliser, de manière territorialisée, l'impact des évolutions en cours sur la transition gaz (motorisation des navires, des transports terrestres, transformation du paysage urbain), et leur impact multi-factoriel (climat / qualité air / biodiversité / performance et résilience transport), et mettre ceci en perspective dans les plans d'évolution des territoires.
- mettre en avant les réussites déjà obtenues en termes de contractualisation entre donneur d'ordre et chaînes d'approvisionnement (ex : contrats livraison GNV, mutation au gaz des bus, retrofit navire...) en ayant des kits pédagogiques et de transition à destination des décideurs territoriaux, publics et privés.
- augmenter de 25% en 2017, puis ensuite d'au moins 20% par an sur les 3 prochaines années, le taux de la contribution climat énergie.

Mobilité : 6 clés pour agir

- faciliter, par des mesures coercitives et incitatives, la migration au gaz sur une période de 3 ans de tous les camions et bus > 8,5 tonnes circulant en agglomération qui ne sont pas déjà électriques, et en 10 ans sur tous les véhicules > 3,5 tonnes.
- instaurer une commission logistique permanente au niveau national, puis européen, en charge de fournir information et transparence sur la performance environnementale de chaque flux transporté, sur sa contribution à la lutte contre le dérèglement climatique et à une meilleure qualité de l'air
- débloquer les verrous législatifs compliquant l'avitaillement au gaz et l'opération sous pavillon français des navires de marchandises et de passagers opérant sur le territoire français, mouillant ou faisant escale dans un port français.
- imposer que toute commande publique de moyens à la mer ou de desserte maritime après 2019 demande une solution de référence soit utilisant des énergies renouvelables, soit au gaz.
- rendre opérationnelle avant 2025 une solution d'avitaillement gaz dans chaque port de commerce français, y compris en outremer.
- mettre en place un cadre législatif et fiscal stable et incitatif pour l'équipement au gaz d'un véhicule existant en zone rurale ou suburbaine, pour les flottes de véhicules d'entreprise au gaz ou pour le remplacement d'un véhicule diesel par un véhicule au gaz.

Bâtiment et infrastructures industrielles : 3 clés pour agir

- intégrer dans les réglementations thermiques post-2018 un « chèque-optimisation » pour les propriétaires de logement gaz ayant une pertinence écologique à moderniser leur installation.
- valoriser via la réglementation thermique et la politique fiscale les co-génération et multi-génération couplées à des installations d'énergies renouvelables pour les constructions nouvelles.
- mettre en place, sous 2 ans, 4 à 5 démonstrateurs industriels Power-to-Gas répartis sur le territoire, en lien avec des producteurs de CO₂ concentré.

Biomasse, alimentation et déchets : 4 clés pour agir

- accélérer concrètement dès 2018, par des actions législatives européennes et nationales ambitieuses et une meilleure transparence sur les approvisionnements, la transition vers des agro-carburants de seconde et troisième génération, et développer une politique bio-GNV ambitieuse à l'avant-garde de cette transition
- dès 2018, rendre accessible via un mécanisme de labellisation ou d'étiquetage, pour chaque source d'approvisionnement utilisant le terme « bio » ou « renouvelable » une information synthétique, transparente et validée sur la source d'énergie, les empreintes carbone et environnementale, et la génération de production.
- développer les infrastructures de mutualisation pour la collecte et la valorisation de la biomasse, notamment d'origine agricole, et avoir sous 3 ans au moins 6 démonstrateurs opérationnels, dont un en outremer.
- installer au moins 3 démonstrateurs industriels de pyrogazéification, dont un fonctionnant à base de CSR.

La note détaillée est disponible sur simple demande à contact@gcft.fr – cette note est mise en débat avec les principaux think-tanks et réseaux impliqués sur le sujet de septembre 2017 à janvier 2018. A l'issue de ce débat, une version actualisée des points de vue et retours d'expériences des débattants sera publiée, au premier semestre 2018.

Contact : contact@gcft.fr - +33 1 84 16 0789